




Gennes n° 2
Bulletin Municipal



Sommaire

Edito du Maire	1
Horaires, numéros, adresses, e-mail	
Votre Mairie	2
Les Commissions	
Nos réalisations 2009	3
Quelques réalisations en images	
Évènements 2009 : ça s'est passé en 2009	4 - 9
Des nouvelles récentes de quelques associations	10
École primaire publique Jules Verne ADMR Association du Service à Domicile Les Fervents de la Gaule	
Calendrier des fêtes et manifestations 2010	12
Nos Associations	13
À la découverte de nos hameaux	14 - 15
Les Échos du conseil municipal	16 - 23
 Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Élaboration de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager Actions « Développement Durable » Extraits des derniers conseils municipaux	
Ce qu'il faut savoir	23 - 26
• Sur notre commune Voeux du maire Accéder à la propriété avec le PASS-FONCIER Démarches administratives Cimetière Tri sélectif / Ramassage des ordures	
• Autour de nous Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine Internet haut débit sur la Communauté de Communes	
État Civil	27
Infos pratiques	28
Plan de Gennes	3 ^e de Couverture



Édito



Au travers de Gennes Infos, distribué de façon bimestrielle, les Gennoises et les Gennois sont à même de suivre régulièrement l'activité municipale. C'est un moyen de communication que la municipalité tient à privilégier et dans cet esprit, elle vous propose, comme l'an dernier, un numéro spécial qui retrace les faits importants qui ont marqué notre vie locale durant l'année 2009.

Je vous laisse le plaisir de les revivre en feuilletant ce numéro spécial de Gennes Infos.

Vous découvrirez que l'activité municipale a été dense et, pour l'illustrer, je sélectionnerai quelques-unes de nos réalisations.

Je parlerai tout d'abord de l'inauguration du cabinet médical. La municipalité a accompagné l'installation du Dr Ariño et du Dr Bodet-Richer en aménageant les locaux de l'ancienne mairie. La remise des clés aux praticiens a eu lieu le 29 août lors d'une manifestation inaugurale en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Saumur.

Autre réalisation importante, l'achèvement des travaux de la construction de la brigade de gendarmerie. Démarrée en 2008, elle s'est achevée en novembre 2009, date à laquelle les gendarmes ont pris possession de leurs nouveaux locaux professionnels.

Je terminerai par la cérémonie de remise des clés du « club house » au président du club de foot, en novembre dernier. Cette réalisation vient compléter des équipements récemment rénovés et offre aux sportifs un lieu de convivialité apprécié par tous, joueurs et amis du club.

Je vous disais en début d'année, que notre collectivité, eu égard à la crise économique qui s'installait, participerait autant que faire se peut à la relance de l'économie. C'est maintenant chose faite, et pour répondre au plan de relance du gouvernement, la commune a porté son investissement 2009 à plus de 650 000 €.

Il s'agit d'un investissement supérieur à la moyenne des 3 dernières années qui nous permettra de poursuivre le développement de notre cité. Transformer son image et penser son évolution en l'adaptant au quotidien des gennois, c'est ce à quoi les élus s'attachent.

Je souhaite qu'en 2010 nous continuions sur cette voie du dynamisme et de la réussite.

Je souhaite que 2010 soit pour nous tous une bonne année, que chacun et chacune trouve dans ses ressources humaines, la capacité et l'énergie pour affronter les difficultés et vivre une belle année.

Bonne et heureuse année.

Jean-Yves Fulneau
Maire



Votre mairie

A votre écoute :
Place de l'Etoile,

Tél. : 02.41.51.81.30

Fax : 02.41.51.83.48

e.mail : mairie@ville-gennes.fr

ouverture : du lundi au vendredi de
9 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à
17 h 00

sauf en juillet-août ouverture
seulement le matin.

Directeur Général des Services :
Laurent MARTY

**Responsable des Services
Techniques :**
Pascal BRODIN

Nombre d'habitants : 2016
Superficie : 3252 hectares
dont environ 1500 boisés

L'an passé, nous vous avons présenté l'ensemble de l'équipe municipale avec son maire, ses adjoints, ses délégués et les conseillers municipaux. Cette année nous souhaitons vous présenter la composition des commissions.

Une commission municipale, c'est quoi ?

Les commissions ont pour mission d'examiner les dossiers, de formuler des avis et des suggestions, de préparer des rapports. Les commissions n'ont pas de pouvoir de décision. Après étude d'un projet, un rapporteur est nommé pour exposer la situation en séance du conseil municipal.

Les commissions du conseil municipal de Gennes sont composées des interlocuteurs suivants sous la présidence de Jean-Yves FULNEAU, maire de GENNES :

Commission Affaires Scolaires

Francine FERRERO, Jacques DOIDIC, Olivier FORTIN, Gilbert BOISBOUVIER

Commission Affaires Sociales

Claude MAINGUY, Louis-René BLATEAU, Nicole MOISY, Nicole BLOUIN

Commission Agriculture, Chasse, Pêche

Yves BAUNEAU, Claude MAINGUY, Michel VIOT

Commission Bâtiment, Voirie, Assainissement

Claude RIGAULT, Jacques DOIDIC, Christine HOUDAYER, Yves BAUNEAU, Olivier FORTIN, Joss MATHIOT, Stéphane ROUCHER

Commission Culture, Patrimoine, Historique, Tourisme

Gilbert BOISBOUVIER, Jacques DOIDIC, Christine HOUDAYER, Mylène DA SILVA, Louis-René BLATEAU, Olivier FORTIN, Joss MATHIOT, Antoine DEGUEN

Commission Finances, Economie

Mylène DA SILVA, Claude MAINGUY, Claude RIGAULT, Antoine DEGUEN, Joss MATHIOT, Nicole BLOUIN, Yves BAUNEAU

Commission Information Communication

Mylène DA SILVA, Jacques DOIDIC, Yannick GASNIER, Gilbert BOISBOUVIER, Antoine DEGUEN, Joss MATHIOT

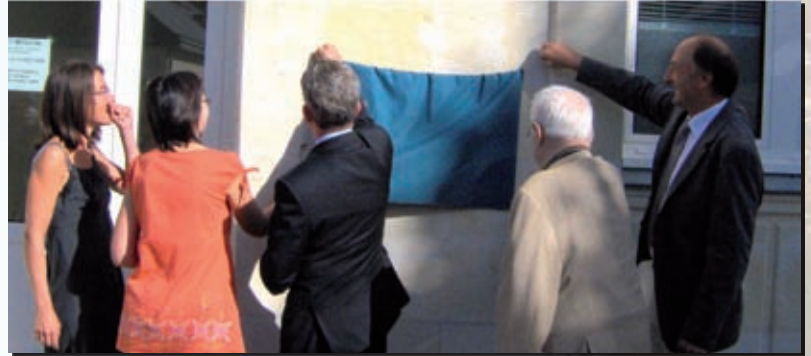
Commission Sport Enfance Jeunesse

Francine FERRERO, Olivier FORTIN, Joss MATHIOT

Commission Urbanisme, Cadre de Vie, Environnement

Claude MAINGUY, Claude RIGAULT, Jacques DOIDIC, Christine HOUDAYER, Catherine BRAUER, Louis-René BLATEAU, Antoine DEGUEN, Yves BAUNEAU, Yannick GASNIER, Joss MATHIOT

Quelques réalisations en images



Inauguration du cabinet médical



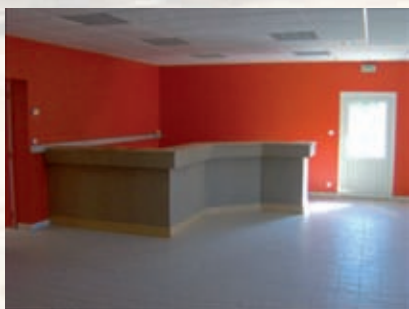
Inauguration du gymnase



La gendarmerie



*Château de la Roche
Aménagement des abords*



Inauguration du Club House



Ca s'est passé en 2009

JANVIER



VŒUX DU MAIRE
et accueil des nouveaux habitants

FÉVRIER

DON DU SANG
Toujours beaucoup de succès pour le don du sang :
en 2010, venez encore plus nombreux !



Conférence organisée par les amis du livre autour
du défi relevé par Serge BATAIS pour son périple
« PARIS - PEKIN » à vélo



Foire aux livres à la bibliothèque

MARS

PARCOURS DU COEUR



SOIRÉE COUNTRY



Ca s'est passé en 2009

AVRIL



FÊTE DES VOISINS
de la rue de la République



Fête de la Truite Gennoise



Découverte des sites et monuments pour les nouveaux arrivants



« DE TOIT A MOI » à la Boussiniere
Temps fort à destination des enfants
organisé par l'association « La Passerelle »

MARCHÉ DE PRINTEMPS ÉCOLE PRIVEE



AVRIL

TOURNOI DE FOOT ESGR aux Rosiers



L'équipe de débutants de Gennes-Les Rosiers

MAI

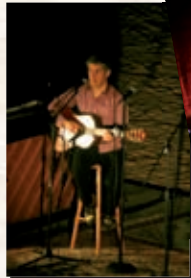
Les gagnants du challenge des 2 villes organisé le dimanche 17 mai au stade de Gennes par l'ESGR (Entente Sportive Gennes-Les Rosiers)



SEMAINE DE LA POÉSIE à la Bibliothèque Municipale



TRANSLAYON : 21 mai sur La Loire, Le Quai, L'Amphithéâtre... Un grand moment de fête !



Ca s'est passé en 2009

JUIN



LES JEUNES FONT LEUR GALA
L'activité gym rythmique et sportive de Familles Rurales de Gennes a fait son show à la salle de Loisirs, le dimanche 7 juin



EXPOSITION AU COLLÈGE :
Raphaële Portier



Chorales des écoles primaires du secteur



FÊTE école publique



KERMESSE
des écoles privées



FÊTE DU VÉLO



JUILLET



Parvise CURIE, sculptures
Saint Eusèbe (Genoa)



Martine PLAT, textiles
Saint Pierre de Pilly-la-Pléguen (Genoa)



CIRCUIT ART
ET CHAPELLES :
15 000 visiteurs
dans le Genois



17, 18, 19 juillet CHORALES CANTA KOUME / MELTON :
trois jours d accueil, de concerts et de convivialité
franco-britannique sous le ciel de l' Anjou



5 juillet
représentation de
« TANGO » par la
compagnie du Rire
en Carton.



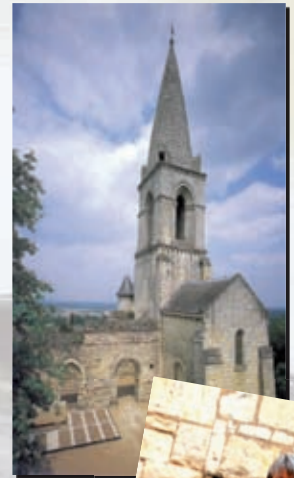
AOÛT



SPECTACLE MÉDIEVAL
À SAINT EUSEBE



LA GENN'IALE



« LIRE DANS LES SITES »
(lecture à Saint Eusèbe
avec la bibliothèque)



SEPTEMBRE



AMPHIGENNA un monument vous raconte : un nouveau
spectacle promenade

OCTOBRE



Prise d'armes le 14 octobre à saint Eusèbe



DES « ALLERS et RETOURS » avec le THEATRE DU BERLOT



NOVEMBRE



INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX PANNEAUX D'INFORMATIONS.

Ces deux panneaux sont situés place du 19 mars et place du 11 novembre, d'un coté vous trouverez un plan de la commune et de l'autre un panneau d'informations sur les films prochainement projetés, les évènements des associations etc...

Soirée Choucroute des Donneurs de sang : plus de 300 convives et une ambiance d'enfer !



11 Novembre à Gennes et à Milly
Les enfants des écoles publiques et privées ont lu des poèmes au cours de la cérémonie du 11 novembre à Gennes.

Repas des aînés le 22 novembre 2009



École primaire publique Jules Verne

Le 6 octobre dernier l'Amicale Laïque, l'association des parents d'élèves en charge de l'animation et du soutien financier des projets de l'école, a élu son nouveau bureau. Après une année à effectifs réduits, le bureau de l'Amicale se compose désormais d'une équipe de 6 personnes. Mme Véronique RABOUIN a été réélue présidente. En tout, une vingtaine de bénévoles participent activement à l'Amicale dont tous les parents d'élèves de l'école Jules Verne font implicitement partie.

Le premier défi de cette année scolaire est l'organisation de la fête de Noël le 2^e week-end de décembre. L'année prochaine, l'amicale de l'école Jules Verne vous invite à une soirée dansante le **13 mars 2010**, à la salle des loisirs de Gennes. Le thème retenu pour cette soirée dansante est «**les Années 80**».

ADMR Association du Service à Domicile

L'ADMR est une association d'aide à domicile en milieu rural. Son action contribue au maintien des personnes âgées à leur domicile, mais apporte aussi son soutien aux familles, aux personnes handicapées, fragilisées ou malades.

Ces aides sont pour la plupart en partie financées par des aides légales (ADAPA / Conseil Général) ou extra légales (caisses de retraite, Mutuelles) ou bien encore la CAF, la MSA (pour les familles). Dans tous les cas, utiliser les services de l'ADMR vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 50% du montant de votre participation financière.

En 2009, le gouvernement a adressé à 1,5 million de français (personnes bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile, parents d'enfant handicapé, demandeurs d'emploi sous certaines conditions, certaines familles bénéficiant du CMG de la Paje) des CESU (Chèques emploi service universel) financés à hauteur de 200 €. Peut-être faites-vous partie de ceux qui ont reçu ces CESU ? Avec ceux-ci vous pouvez découvrir et régler les services de l'ADMR (**ménage, repassage, accompagnement au transport, petit bricolage, petit jardinage...**).

Pour nous joindre, au local, situé 30 rue de la République à Gennes:

Le poste secrétariat au **02 41 40 10 22 du lundi au vendredi**

Le poste planning au 02 41 40 53 56 (l'après-midi sauf mercredi)

Vous pouvez également contacter les bénévoles suivants :

Référent personnes handicapées :

M. DUPUIS au 02 41 51 86 09.

Référente des familles :

Mme FAVROUL Colette au 02 41 51 88 95

Les Fervents de la Gaule.

Le 26 Septembre 2009, l'assemblée générale des « Fervents de la Gaule » couplée à celle de la Fédération de pêche de Maine et Loire a revêtu un caractère tout à fait exceptionnel : on y a fêté dignement le centenaire de l'association locale de pêcheurs.

Créée aux Rosiers, le 25 Avril 1909, (M. Bouvier est élu premier président), l'association est présidée à ce jour par M. Claude Maloyer. Elle compte 587 adhérents dont 200 des Rosiers sur Loire et autant de Gennes. Son territoire de pêche s'étend sur un tronçon de Loire et sur une partie de l'Authion. On y taquine le goujon et l'ablette, le gardon, la brème et le barbeau, les carnassiers : brochet, sandre et perche et aussi le mulot, la carpe et bien sûr le silure. Pour la carpe, la pêche de nuit est possible sur deux parcours, l'un sur la Loire du côté de l'île de Gennes et l'autre sur l'Authion.



Et puis un nouveau venu dans nos eaux offre de bonnes perspectives aux pêcheurs : c'est l'aspe, un poisson qui nous vient de l'Europe de l'est.

En 2010, l'association organisera un important concours de pêche aux silures, les 29 et 30 mai, de St Martin de la Place à St Mathurin-sur-Loire, avec le port de Gennes comme point d'attache



Les amis du livre

Après TRALALIRE et LIRE À L'AIR
Voici TRALALIRE ET LIRE AU CHAUD ...



Après la nef ouverte de St Eusèbe, l'été dernier, l'équipe de « TRALALIRE » espère vous retrouver au Château de la Roche.

Dès le 26 janvier, nous vous proposerons d'écouter de courts textes choisis autour du thème :
« **Peur et mystère** » - le 23 MARS, le thème sera : « **Faut que ça change** » !

Si vous faites l'effort de nous écouter pendant une petite heure, nous vous proposerons ensuite un réconfort autour de quelques verres ...

JANVIER

- mardi 5 **Cinéma**
- jeudi 14 **A.G. - les Amis du livre**
- vendredi 15 **Les vœux du Maire**
- dimanche 17 **Galette gennes aventures et AG**
- mardi 19 **Cinéma**
- mardi 26 **«Tralalire et lire au chaud»**

FÉVRIER

- mardi 2 - **Cinéma**
- **Don du sang**
- jeudi 4 **Réunion municipale publique**
- samedi 6 **ESGR concours de belote**
- dimanche 7 **La Concorde AG**
- vendredi 13 **Villages en scène théâtre «La conserverie de vieux»**
- samedi 14 **Loto Gennes Pétanque**
- mardi 17 **Cinéma**

Accueil de loisirs (du 8 au 19)

MARS

- mardi 2 **Cinéma**
- vendredi 5 **Donneurs de sang AG**
- mardi 9 **Bourse aux vêtements**
- mercredi 10 **Amicale Ecole Publique (soirée 80)**
- samedi 13 **Amicale Ecole Publique (soirée 80)**
- dimanche 14 - **Élections régionales**
- **Truite gennoise ouverture**
- mardi 16 **Cinéma**
- dimanche 21 **Élections régionales**
- mardi 23 - **«Tralalire et lire au chaud»**
- **Soirée paroissiale «Bol de riz»**
- mardi 30 **Cinéma**

AVRIL

- dimanche 4 **Gennes pétanque (championnat)**
- vendredi 9 **Marché des écoles privées (soirée)**
- samedi 10 **ESGR soirée dansante**
- mardi 13 **Cinéma**
- vendredi 23 **Don du sang**
- dimanche 25 - **Truite gennoise 2^e ouverture**
- **Parcours du cœur**
- mardi 27 - **Cinéma**
- **Gennes pétanque (concours)**

Accueil de loisirs (du 6 au 16)

JUIN

- samedi 5 **Translayon (amphithéâtre)**
- dimanche 6 **Cinéma**
- mardi 8 **Cinéma**
- dimanche 13 - **Familles rurales gala de Gym**
- **Journée mondiale du don du sang**
- vendredi 18 **Cérémonie du 70^e anniversaire des combats de la Loire**
- dimanche 20 **Fête du vélo**
- mardi 22 **Cinéma**
- mercredi 23 - **Don du sang**
- **Gennes pétanque prix du crédit agricole**
- samedi 26 **Fête école publique**
- dimanche 27 **Kermesse écoles privées**

JUILLET

- samedi 3 **Gennes pétanque (concours)**
- mercredi 21 **Animation amphithéâtre**
- vendredi 23 **Animation amphithéâtre (amphigenna)**
- mercredi 28 **Animation amphithéâtre**
- vendredi 30 **Animation amphithéâtre**

accueil de loisirs (du 5 au 30)

MAI

- mardi 11 **Cinéma**
- dimanche 16 - **vide grenier Gennes pétanque**
- mardi 25 **Cinéma**
- samedi 29 **Concours de pêche aux silures - «Les Fervents de la Gaule»**
- dimanche 30 **Concours de pêche aux silures - «Les Fervents de la Gaule»**

AOÛT

- dimanche 1 **Accueil des Anglais (du 1 au 8)**
- jeudi 26 **Don du sang**
- dimanche 29 **«La Genn'iale»**

Accueil de loisirs (du 2 au 27)

OCTOBRE

- mardi 12 **Gennes pétanque concours**
- mardi 12 **Bourse aux vêtements**
- mercredi 13 **Bourse aux vêtements**
- samedi 23 **«Les copains d'abord» soirée dansante**
- vendredi 29 **Théâtre du Berlot**
- samedi 30 **Théâtre du Berlot**

Accueil de loisirs (du 25 oct. au 3 novembre)

NOVEMBRE

- samedi 6 **Soirée des donateurs de sang**
- samedi 13 **Concours de belote La Concorde**
- mardi 16 **Bourse aux jouets**
- mercredi 17 **Bourse aux jouets**
- vendredi 19 **Don du sang**
- dimanche 21 **Repas des Anciens**
- vendredi 26 **Collecte nationale banque alimentaire**
- samedi 27 - **Bal des Pompiers**
- **Collecte nationale banque alimentaire**

SEPTEMBRE

- samedi 4 **Gennes pétanque (prix de la ville de Gennes)**
- mardi 14 **Cinéma**
- samedi 18 **Forum des associations (Gennes)**
- samedi 18 **Journée du Patrimoine**
- dimanche 19 **Journée du Patrimoine**
- mardi 28 **Cinéma**

DÉCEMBRE

- vendredi 3 **Début de la campagne d'hiver des Restos du Coeur**
- samedi 11 **Arbre de Noël de l'école publique**

S'investir !

Anciens combattants

Fédération Nationale Anciens Combattants d'Algérie (FNACA)

Claude RIGAULT 02 41 51 86 55

Union Nationale des Combattants (UNC)

André LAURIOU 02 41 51 80 89

Culture

Amicale Franco-Britannique

Florent LAURIOU 02 41 38 03 09

Les Amis du Livre

Danièle LÉVÊQUE 02 41 51 94 32

Culture et loisirs

Chasseurs de Couesne

Thierry LANDREAU 02 41 76 50 97

Chasseurs de la Gennevraie

Guy LALLEMAND 02 41 51 84 42

Chasseurs de Milly

Gilbert THOMAS 02 41 51 89 03

Chasseurs de Sarreau

Jacky BLANCHARD 02 41 51 88 99

Club Automne Joyeux

Henry HASBROUCQ 02 41 59 93 40

Club de Pêche de Compétition

Jimmy SIGOGNE 02 41 51 93 94

Fervents de la Gaule

Claude MALOYER 02 41 51 34 43

Le Berlot

Jacques DOIDIC 02 41 51 86 62

LIGERIS

Hélène ALLAIN 02 41 59.28 02

09 64 00 84 41

La Truite Gennoise

Denis LAURIOU 02 41 51 81 96

L'Oreille en Scène

Emmanuel RENOUE 02 41 38 09 53

06 71 61 25 44

PEPA

Alain PORCHER 02 51 74 55 94

Association Départementale d'Initiation à l'Archéologie

Marie Annie BOISBOUVIER 02 41 51 89 19

Divers

Amicale des Sapeurs Pompiers

Sébastien GOGUET 02 41 51 87 85

Association de Bouchet

Philippe RANAL 02.41.38.75.08

Les Copains d'Abord

David HAUDEBAULT 02 41 38 00 98

Rives du Meugon

Christophe GACHET 02 41 59 67 65

Éducation formation

A.E.E. (Association d'Enseignement et d'Éducation)

Émmanuel CHAPELET 02 41 38 70 09

Amicale Laïque des Écoles Publiques

Véronique RABOUIN 02 41 38 02 26

APE (Association des Parents d'Elèves) des Écoles Privées

Françoise DUPARD 02 41 38 09 60

APE (Association des Parents d'Élève) du Collège Paul Eluard

Nathalie ANDRÉ 02 41 40 12 98

OGEC des Écoles Privées

Émmanuel CHAPELET 02 41 38 70 09

Social

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Gennes-Les Rosiers

Michel DUPUIS 02 41 51 86 09

Amicale des Donneurs de Sang

Christian CHAUVIN 02 41 51 88 81

Arbre Anjou

Serge DUGAST 02 41 51 94 80

Familles Rurales

Tony CHAPITEAU 02 41 53 37 50

Maison de retraite Saint Vétérin

Yves TOUZE 02 41 67 85 02

La Passerelle (Halte Garderie - RAM)

Merry GILLIOT 02 41 53 29 28

Relais Emploi

Marie-Madeleine MENARD 02 41 57 92 83

Maison Familiale Rurale le Verger

Philippe VINSONNEAU 02 41 38 02 93

Accueil de Loisirs CLSH

Francine FERRERO 02 41 38 06 43

Restos du cœur : antenne locale

02 41 50 32 94

Sport

Badminton Gennois

Séverine ROBINEAU 02 41 47 01 76

Gennes Aventure

Gilles LABBÉ 02 41 57 92 49

Gennes Pétanque

Pascal BERNIER 02 41 38 08 53

Société la Concorde

David HAUDEBAULT 02.41.38.00.98

Tennis Club

Joël RIOTEAU 02 41 38 02 03

Tennis de Table : Vivy - Gennes

Jean-Paul RAYMOND 02 41 45 51 58

Entente Sportive Gennes Les Rosiers

Yvan CASIN 02 41 38 52 55

Tourisme

Comité du Tourisme et du Patrimoine

Benoît POULARD 02 41 51 94 70

Lors du premier numéro annuel en 2008, nous avons présenté une suggestion de circuit de découverte dans le bourg de Gennes. Pour compléter cette présentation, il nous est apparu nécessaire de parler aussi des hameaux qui constituent un habitat dispersé sur l'ensemble du territoire communal.

Nous nous sommes limités pour l'instant à une évocation historique des lieux et à quelques vues caractéristiques de chaque hameau, nous réservant, pour plus tard, de nous attarder sur ces richesses à découvrir.

D'une manière générale le plateau calcaire, qui s'étend au sud de la Loire et bien au delà de la limite de commune, est troué de plusieurs centaines de cavités qui ont constitué un habitat troglodytique particulier dit « de plaine » en comparaison des troglodytes de coteau de la vallée. Sur ce territoire, de riches demeures seigneuriales et bourgeoises témoignent çà et là de l'histoire ancienne ou plus récente de Gennes.

LA FORET

1



Cours et Habitats troglodytiques

SARRÉ

2



Relais templier XI^e XV^e XVI^e siècle



Lavoir de sarré



Manoir XV^e et XVI^e du Moulin de Sarré



LA GENNEVRAIE

3



Château de la Gennevraie

TREZAN

8



Cour troglodytique

BOUCHET

7



Maisons anciennes rénovées et troglos



SARREAU

6



Ancien relais de poste de Sarreau fondations remontant au XII^e siècle et XV^e siècle

LES ROCHES

5



Fermettes et habitats troglos

MILLY

4



Château de Milly XI^e – XV^e siècle



Révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) Élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Délibération du Conseil Municipal

- Prescrit la révision du P.L.U.
- Fixe les modalités de la concertation

Notification de la délibération aux personnes publiques associées



CONCERTATION

Étude du projet / Diagnostic

Phase 1 : Elaboration du diagnostic territorial et analyse de l'état initial du site et de l'environnement

Phase 2 : Elaboration du P.A.D.D.

Phase 3 : Orientations d'aménagement

Phase 4 : Traductions réglementaires et graphiques et mise en forme du projet de P.L.U. / concertation

2 mois minimum avant l'arrêt du projet

Débat sur le P.A.D.D. en Conseil Municipal



Arrêt du projet

- Bilan de la concertation
- Délibération du Conseil



Transmission pour avis aux personnes publiques associées et consultées

Le Maire :

- saisit le tribunal administratif pour désignation du commissaire enquêteur,
- publie l'avis d'enquête publique

3 mois maximum avant l'ouverture de l'enquête publique

1 mois minimum avant l'ouverture de l'enquête publique

15 jours minimum avant l'ouverture de l'enquête publique



Enquête publique

1 mois

Rapport du commissaire enquêteur

1 mois

Phase 5 : Mise au point dossier de P.L.U. définitif



Approbation du P.L.U.

Par délibération du conseil municipal

La mise en révision du Plan d'Occupation des Sols / Elaboration du Plan Local d'Urbanisme sur la commune de Gennes a été prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2008.

Le P.O.S. en vigueur a été approuvé le 29 juin 2000.

Il est nécessaire de procéder à sa révision afin de prendre en compte les besoins du territoire et les enjeux identifiés à l'horizon 2020. Le PLU a en effet une durée de vie d'environ 10 ans.

Il comprendra un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) qui n'existe pas dans le P.O.S.

La notion de développement durable est explicitée par le Code de l'Urbanisme qui précise que le PLU doit assurer :

- l'équilibre entre le développement urbain et la protection des espaces agricoles, naturels et des paysages,
- une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux,
- la maîtrise des besoins de déplacement et de circulation automobile,
- la préservation de la qualité de l'eau, de l'air, du sol et du sous-sol,
- la préservation des écosystèmes, des espaces verts, des milieux, sites et paysages naturels ou urbains,
- la réduction des nuisances sonores,
- la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti,
- la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature.

« Notion de développement durable »

L'objectif de préservation des écosystèmes est un enjeu majeur pour la commune de Gennes notamment du fait de l'existence d'un site Natura 2000 dénommé « Vallée de la Loire des Ponts de Cé à Montsoreau » qui implique la réalisation dans le cadre de l'étude du P.L.U. d'un diagnostic environnemental exhaustif.

La notion de développement durable implique également la prise en compte des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, d'activités sportives ou culturelles en tenant compte notamment de l'équilibre entre emploi et habitat.

Un registre de concertation est à la disposition du public en Mairie.

Y figure déjà le Porter-A-Connaissance de l'Etat qui rappelle l'ensemble des informations juridiques et techniques intéressant le territoire communal, et notamment :

- les risques naturels (inondation, retrait gonflement des sols argileux, risque cavités...),
- le patrimoine naturel et environnemental identifié sur la commune (Zone Natura 2000, Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, zones humides),
- le patrimoine monumental et archéologique,
- ainsi que le rappel des lois et dispositifs en vigueur à prendre en compte dans le P.L.U..

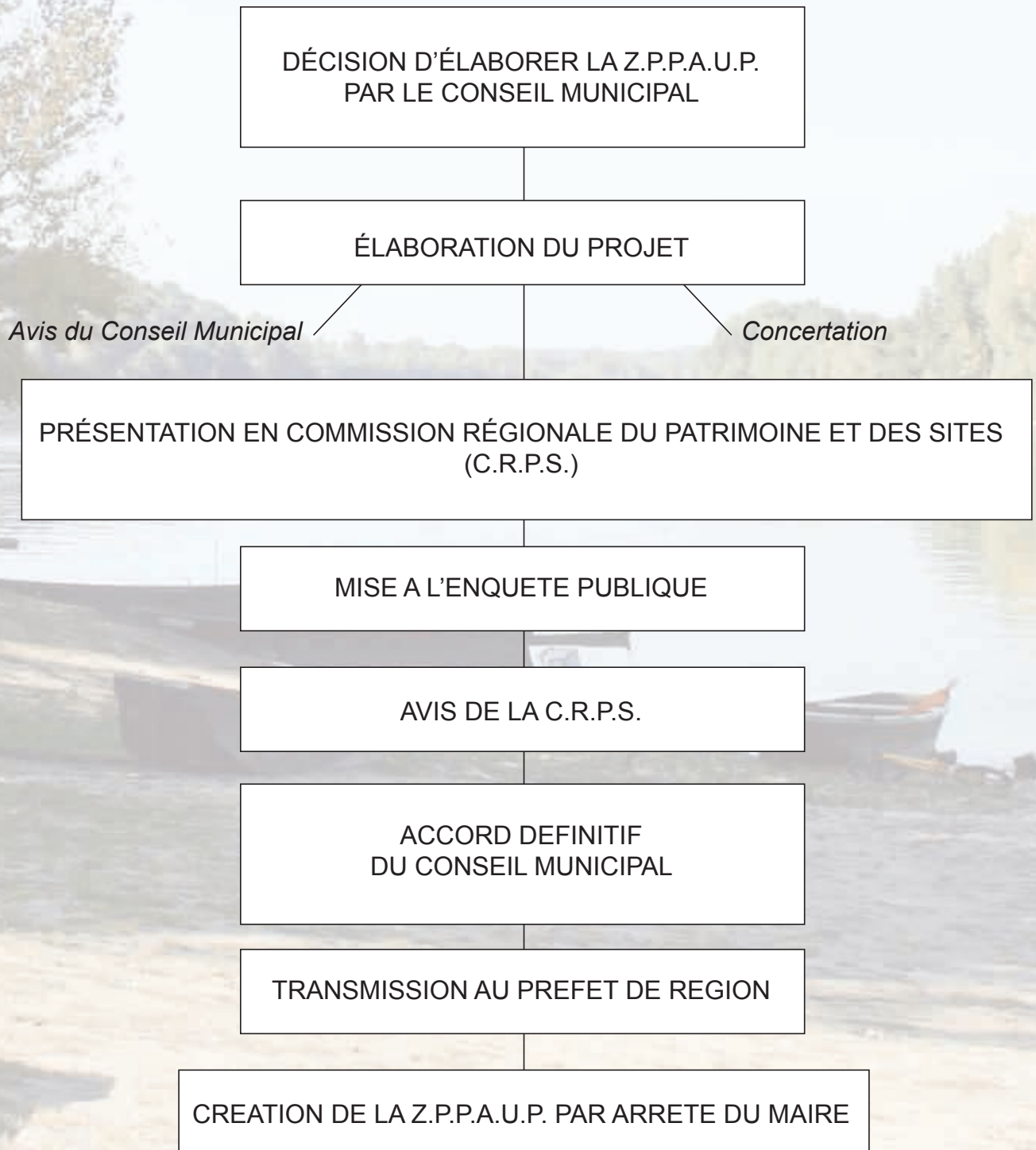
Outre ce registre de concertation, la concertation avec la population prendra la forme de 2 réunions publiques. Les particuliers pourront également faire mention de leurs observations sur le projet de P.L.U. au cours de l'enquête publique.

« Prendre en compte les besoins du territoire et les enjeux identifiés à l'horizon 2020 »

A noter !
2 réunions publiques sont prévues au cours de l'étude



Z.P.P.A.U.P. De Gennes : Procédure d'élaboration de la Z.P.P.A.U.P.



La mise à l'étude d'une Z.P.P.A.U.P. sur la commune de Gennes a été prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2009.

La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.)



La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (Z.P.P.A.U.P.) est une démarche conjointe de l'Etat et de la commune. Il s'agit d'un document de partenariat, dont « l'instruction » est confiée en priorité à l'Architecte des Bâtiments de France pour avis. L'application de la Z.P.P.A.U.P. relève de la compétence du maire.

Cette étude est menée en parallèle de la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) / Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

« Grâce à la Z.P.P.A.U.P., la protection du patrimoine agit sur un ensemble logique et cohérent. »

Elle définit un ou des périmètres mieux adaptés que le rayon de 500 mètres de protection autour des monuments historiques. La rigueur géométrique des rayons de 500 mètres est délaissée au profit d'un périmètre adapté à l'histoire, au patrimoine architectural majeur et aux paysages vallonnés de la commune.

Grâce à la Z.P.P.A.U.P., la protection du patrimoine agit sur un ensemble logique et cohérent.

La Z.P.P.A.U.P. est une servitude d'utilité publique annexée au Plan Local d'Urbanisme ; son règlement fixe les dispositions qui guideront l'examen des projets de construction et d'urbanisme.

Gennes possède un riche patrimoine architectural, urbain et paysager.

A noter !

2 réunions publiques sont prévues au cours de l'étude

◦ La commune compte actuellement :

- 10 Monuments Historiques inscrits ou classés :

- Dolmen « La Pierre Couverte de la Madeleine », classé MH 25-07-1930,
- Dolmen « La Pierre Couverte », classé MH 12-06-1980,
- Dolmen de « la forêt », inscrit MH 18-04-1990,
- Menhir dit « Pierre longue », inscrit MH 08-04-1982,
- Pierre dressée dite « Pierre longue du Bouchet », inscrite MH 03-10-1990,
- Restes du Nymphée gallo-romain, classés MH 20-10-1983,
- Vestiges de l'amphithéâtre gallo-romain, classés MH 09-12-1986,
- Eglise Saint-Eusèbe, classée MH liste de 1862,
- Eglise Saint-Vétérin, classée MH liste de 1862,
- Site castral de Milly-le-Meugon (façades et toitures de l'actuel château 16^e et 19^e ; chapelle médiévale – actuelle église paroissiale ; écurie ; galeries avec décors peints ; mur d'enceinte avec portail 16^e ; terrain d'assiette de l'ensemble du site castral ; inscrit MH 15-12-2000,

- 88 entités archéologiques recensées par le service régional de l'archéologie, dont plusieurs sites archéologiques majeurs (amphithéâtre gallo-romain...). Les nombreux dolmens présents sur la commune sont également recensés au titre du patrimoine archéologique.

◦ La commune est inscrite dans le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.

◦ L'intérêt patrimonial de Gennes est également reconnu par l'inscription du val de Loire et de son coteau au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre de patrimoine naturel et culturel.



- Les paysages remarquables de la commune sont liés notamment à la Loire (paysage de vallée) et à la topographie particulière du site qui atteint son point culminant dans le bourg au Mont Saint Eusèbe. Ces ensembles paysagers majeurs font également l'objet d'un inventaire au titre de leur intérêt environnemental (Natura 2000 et ZNIEFF – Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique).
- La qualité du bâti et des paysages des hameaux, sera également prise en compte dans la Z.P.P.A.U.P., notamment au travers de l'identification des sites troglodytes.

La Z.P.P.A.U.P. doit être un outil de développement de Gennes, en particulier dans sa dimension touristique et dans celle de re-dynamisation d'un cadre de vie à l'échelle humaine.

« Un outil de développement de Gennes, en particulier dans sa dimension touristique et dans celle de redynamisation d'un cadre de vie à l'échelle humaine. »

En plus de la volonté de conserver les traces du passé, la Z.P.P.A.U.P. est un acte d'urbanisme important qui permettra à la commune de se développer en harmonie avec son site, dans le respect de son histoire et de son identité.

Actions mises en place dans le cadre du développement durable

En 2009, le conseil municipal a choisi d'entrer dans une démarche éco-responsable, nos actions se sont concrétisées au travers :

- **Du plan de désherbage communal** : depuis la décision du conseil municipal de s'engager dans cette démarche, la consommation de produits phytosanitaires (désherbants) a diminué d'environ **-25%** cette année par rapport à 2008. Les prévisions de réduction sont du même ordre pour l'année 2010 pour arriver dans les années 2013 /2014 à une diminution globale de près de 70 à 80%.
- **Du choix d'une gamme de produits éco-responsable pour l'entretien** des bâtiments de la commune avec mise en place de système de dilution automatique pour réduire notre consommation. Pour information, sur tous les sites un bidon de 5L va durer un an ou plus.
- Les produits sélectionnés ne contiennent aucun produit chimique : ni adjuvants, ni caustiques, ni acides. Ils ne sont pas dangereux pour l'utilisateur et ne peuvent pas endommager les surfaces ni nuire à l'environnement. Ils ne sont ni corrosifs, ni inflammables, sans vapeur nocive, sans danger en cas d'exposition prolongée. Ils ne contiennent pas d'OGM et sont biodégradables à 99 % en 14 jours.



- Sur le dernier trimestre, le conseil municipal a fait le choix **d'installer des chèvres** pour entretenir le parc entourant St Eusèbe. Nos objectifs sont multiples :

- plus besoin de débroussaillant,
- plus d'émission de CO² lors du passage des engins motorisés pour le broyage
- terrain entretenu de façon permanente

C'est l'occasion d'une ballade familiale pour rendre visite à ces nouveaux pensionnaires.

On compte sur vous pour y venir à pied, en poussette, roller ou à vélo !

Extraits des derniers conseils municipaux.

Réunion du 5 Octobre 2009 :

Acquisition foncière :

Une acquisition pour l'euro symbolique est validée. Elle concerne une régularisation administrative de l'emprise du rond point proche du Super U.

Pass foncier :

Un dispositif proposé aux primo accédants va être contractualisé entre le Département, la Communauté de Communes et la Commune. Il permet de bénéficier d'aides financières lors d'une acquisition foncière pour construire sa résidence principale. Le Conseil Municipal décide de labelliser 8 lots dans la ZAC du Clos Baujon et 3 lots dans le lotissement de Joreau II : les acquéreurs de ces lots pourront bénéficier du « Pass foncier ».

Voirie :

Une placette de retournement située en haut du lotissement de La Harielle sera aménagée et les travaux de voirie confiés à l'entreprise Hardouin pour 6 647,38 € HT. Cette placette desservira 3 parcelles dont une est privée. Le montant de la participation pour voies et réseaux (PVR) demandée au propriétaire de cette dernière est fixé à 9 788,05 €.

Château de la Roche :

L'aménagement de la cour du château est confié à l'entreprise TPPL pour un montant de 51 051,86 € TTC. Il sera complété par un éclairage public d'un coût s'élevant à 9 461,09 € HT.

Divers :

- Modification de l'éclairage public au droit de la gendarmerie
- Renonciation à droit de préemption
- Suppression des boîtes à lettre de la Poste au profit de celle installée sur la place du 11 Novembre
- Opération de sensibilisation à la pollution lumineuse le 24/10/2009
- Mesures prises à l'école publique dans le cadre de la pandémie grippale...

Réunion du 9 Novembre 2009 :

Dissolution du SIAEP de Gennes-Les Rosiers :

Compte-tenu des caractéristiques physico-chimiques de l'eau, de la taille du syndicat et de l'état des puisages, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la dissolution du SIAEP de Gennes - Les Rosiers au 31/12/2009 et demande à ce que l'alimentation de la partie agglomérée du territoire communal soit assurée par le SIAEP de la région de Coutures, syndicat qui assure déjà l'alimentation de tous les hameaux de la commune.

Gymnase :

Le Conseil Général a voté une nouvelle tarification pour l'utilisation des installations sportives communales par le collège. La convention d'utilisation des équipements sportifs est approuvée.

Tarifs municipaux :

L'ensemble des tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} Janvier 2010 est revu. Les évolutions par rapport aux tarifs de 2009 sont les suivantes :

- Cotisations à la bibliothèque municipale, locations des salles à la Salle des Loisirs et au château de la Roche, tarifs de matériel cassé ou perdu, acquisitions de concessions dans les cimetières et le columbarium : + 2,5 %.
- Tarifs à la cantine scolaire : + 1,85 %
- Tarifs à la garderie péri-scolaire : + 1 %
- Tickets sports : nouveau tarif : 1,50 € par enfant et par jour.
- Coupe de bois d'éclaircie : tarifs appliqués en forêt domaniale, soit 14 € le stère de bois dur et 6 € le stère de bois blanc.
- Droits de place au marché hebdomadaire et sur la voie publique, prix des cartes de pêche à l'étang de Joreau : maintien des tarifs actuels.

Tourisme :

- 1 - Une mission d'étude sera confiée à une stagiaire qui sera chargée, sous tutorat du PNR, de faire un diagnostic sur la commune et d'élaborer un projet de mise en tourisme. Il lui sera attribué une indemnité à hauteur de 30 % du SMIC pendant une période de 6 mois.
- 2 - Une convention de mise à disposition de terrains aux « Montgolfières d'Anjou » sera renouvelée avec 2 points d'envol : l'île de loisirs et un espace dégagé à Joreau.

Classe d'inclusion scolaire (CLIS) :

Le Conseil Municipal a arrêté le coût annuel de scolarisation d'un élève en CLIS afin de solliciter les communes de résidence pour leur participation. Le coût ressort à 771,60 € par élève et par an.

Personnel communal :

- 1 - Une convention sera renouvelée entre les communes de la Communauté de communes qui bénéficient d'une mise à disposition de personnel titulaire d'une habilitation pour les installations électriques et conduite de nacelle nécessaire pour mettre en place les illuminations de Noël.
- 2 - Des contrats d'accompagnement dans l'emploi sont renouvelés pour deux agents : l'un au service technique et l'autre au service scolaire.
- 3 - Pour faire l'entretien et la restauration de murs appartenant à la commune, un tâcheron sera recruté sur poste d'adjoint technique 2^e cl. pendant une période de 6 mois.

Divers :

Renonciation à droit de préemption – Enquête publique relative à l'ancien hôtel des Dames Barrau pour faire suite à la décision de la commune de déclarer d'utilité publique l'acquisition de cet immeuble (du 9 au 24 Novembre) ...

N.B. Les compte-rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance sous huitaine.

Sur la commune



À noter : VŒUX DU MAIRE

Le Maire offrira ses vœux à la population le vendredi 15 janvier 2010 à 19 h à la Salle des Loisirs.

Les Gennoises et les Gennois sont conviés à cette cérémonie et tout particulièrement les responsables des associations et des services locaux.

Le Maire accueillera à cette occasion les nouveaux habitants de la commune.

Ces derniers arrivés à Gennes au cours de l'année 2009 sont invités à se faire connaître au secrétariat de mairie le plus rapidement possible.

Tri Sélectif / Ramassage des Ordures

Collecte des papiers : Changement de fréquence de collecte



Suite à l'expérimentation positive **menée** sur le territoire de la communauté de communes du Vihiersois Haut Layon, la collecte du papier aura lieu **toutes les 4 semaines** au lieu d'une fois par quinzaine à partir de janvier prochain. La première collecte se fera le 11 janvier puis le 8 février, le 8 mars etc...

Il a été constaté qu'en général les usagers ne présentent pas leur caissette bleue à chaque collecte. Une bonne action pour l'environnement : en réduisant la fréquence de collecte, la pollution engendrée par les véhicules de collecte est réduite.

Les publicités pèsent près de 40kg par habitant et par an dans nos boîtes aux lettres. Certaines sont déposées dans la caissette bleue sans être lues. Pourquoi ne pas apposer un autocollant STOP PUB ?

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !



Accédez à la propriété avec le PASS-FONCIER®

Sur les opérations «le Clos de Baujon» et «Joreau 2» à Gennes

Dans le cadre du contrat de territoire en matière d'habitat signé entre le Département de Maine-et-Loire et la Communauté de Communes du Gennois, l'accession sociale à la propriété est favorisée à travers le dispositif du Pass Foncier dont les caractéristiques sont les suivantes :



- **Types d'opérations finançables :**
 - o Construction d'un logement
 - o Acquisition d'un logement neuf
 - o Forme d'habitat moins consommatrice d'espace :
 - Maison individuelle sur des parcelles de 400 m² maximum
 - ou Maison individuelle mitoyenne
 - ou Logement semi-collectif et collectif
- **Bénéficiaires :**
Ménages primo accédants de conditions modestes respectant un plafond de ressources maximum
- **Montant de l'aide forfaitaire à l'accédant des collectivités pour accéder à ce dispositif :**
 - o Ménages de 3 personnes et moins : **3 000 €**
 - o Ménages de 4 personnes et plus : **4 000 €**
- **Avantages financiers du Pass Foncier® pour un accédant :**
 - o Division de l'accession en deux étapes : construction ou acquisition d'un logement, puis acquisition du foncier
 - o Taux de TVA à 5,5% pour l'opération
 - o Doublement et majoration du prêt à taux zéro
- **Conditions particulières de financement :**
Accord de financement du coût du foncier par un Comité Interprofessionnel du Logement : CIL 49, SOLENDI ...

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

La Carte Nationale d'Identité

La carte nationale d'identité est valable 10 ans.

Comment l'obtenir ?

La présence du demandeur et du parent ayant l'autorité parentale est indispensable pour un mineur.

Pièces à produire :

- une copie intégrale d'acte de naissance (à demander à la mairie de votre lieu de naissance)
- 2 photos d'identité récentes aux normes actuelles
- un justificatif de domicile à vos noms et prénoms datant de moins de trois mois
- l'ancienne carte nationale d'identité
- en cas de perte ou de vol de la carte d'identité, un timbre fiscal de 25 € vous sera demandé pour une nouvelle carte.
- une copie du jugement de divorce ou jugement de garde pour les mineurs, en cas de parents séparés fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Le Passeport

Les passeports ne sont plus délivrés en Mairie de GENNES.

Pour connaître la liste des mairies qui délivrent les passeports vous pouvez contacter le secrétariat de mairie qui vous transmettra les informations.

La Révision annuelle des listes électorales

L'inscription des électeurs ayant changé de domicile et des jeunes atteignant l'âge de 18 ans au plus tard le 13 mars 2010 sera reçue en mairie jusqu'au 31 décembre 2009.

- Pièces à produire :
- pièce d'identité
 - justificatif de domicile

Le Recensement Militaire

Les jeunes atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit leur seizième anniversaire. Ils doivent se présenter en mairie. Une attestation de recensement leur sera délivrée. Elle est indispensable pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

- Pièces à produire :
- pièce d'identité
 - livret de famille
 - justificatif de domicile

Cimetière



La restructuration du cimetière se poursuit. Dans le cadre de la procédure de reprise, en septembre, nous avons fait procéder aux exhumations dans les tombes recensées abandonnées. Les restes post-mortem ont été déposés dans les ossuaires.

Dorénavant, les administrés peuvent acquérir des concessions aussi bien dans le nouveau cimetière (quartier G), que dans les parcelles de l'ancien cimetière aux emplacements libérés. Il en est de même pour Milly.

D'autre part, pour une meilleure identification des concessions, la numérotation a été revue et des numéros ont été posés sur l'ensemble des monuments funéraires conformément au règlement des cimetières. Il appartiendra maintenant, à chaque nouvel acquéreur de faire poser le numéro attribué sur son monument.

Autour de nous

PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir



« Mystère, Miss Terre », une fête pour les habitants du Parc naturel régional !

Le dimanche 26 septembre 2010, à l'Abbaye de Seuilly près de Chinon (37), le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine organise sa 1^{ère} fête du Parc appelée « Mystère, Miss Terre ». Venez découvrir ou redécouvrir le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et mettez la main à la pâte lors de nos ateliers pratiques sur le thème du « paysage et du jardin chez soi ».

Participez à cette journée festive et initiez-vous aux techniques écologiques pour aménager votre jardin d'ornement et les extérieurs de votre maison, en lien avec les paysages qui vous entourent.

Au programme :

- Ateliers pratiques pour apprendre aux petits comme aux grands quelques gestes simples pour bien concevoir son jardin d'ornement ou fabriquer des maisons pour les petites bêtes du jardin, connaître les nouvelles tendances, savoir harmoniser le végétal et le minéral...
- Conférences et expositions
- Randonnée accompagnée le long du sentier botanique de Seuilly
- Restauration sur place (mets réalisés à base de plantes ou fouées) et aire de pique-nique aménagée pour l'occasion (apporter votre pique-nique)
- Spectacle gratuit pour divertir toute la famille sur le thème des jardins.

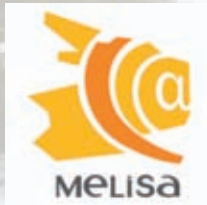
Cet événement est organisé avec la participation active de nombreux partenaires du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, dont la Communauté de communes de la Rive Gauche de la Vienne, la commune de Seuilly et le CPIE Touraine-Val de Loire.



L'Internet haut débit présent sur la Communauté de Communes du Gennois

Depuis cet été, l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Gennois est couvert en haut débit. Mélisa, l'aménageur numérique du Conseil Général, a en effet finalisé son réseau dédié aux communes en partie inéligibles à l'ADSL. Ce dispositif permet à tous de profiter de l'Internet à haut débit.

E-administration, loisirs numériques et téléphonie illimitée... depuis cet été, l'Internet haut débit est accessible aux habitants de la Communauté de Communes du Gennois. « Ce territoire était en partie impacté par une zone blanche ADSL notamment au sud de Gennes et sur Coutures », explique Jean-Luc Horel, directeur de la concession Mélisa. « L'arrivée d'une solution alternative était donc très attendue par les habitants ». Cette technologie, le WiMax, permet de transporter du haut débit par ondes radio, et couvre les zones blanches du territoire grâce à un relais émetteur. Coté utilisateur, le haut débit passera donc par une petite antenne dont le coût et l'installation sont pris en charge par le Conseil général et Mélisa (*).



Idyle Télécom, Numéo et Alsatis, les partenaires opérateurs de Mélisa

Si Mélisa fournit l'infrastructure, ce sont les opérateurs nationaux Numéo, Idyle Télécom et Alsatis qui activent le service auprès des habitants.

« En contactant le **0 810 49 00 49** (**), les habitants sont rapidement dirigés vers ces opérateurs, poursuit Jean-Luc Horel. Après quoi, les futurs internautes se laissent guider et reçoivent la visite d'un installateur mandaté par Mélisa. » De plus, si l'éligibilité WiMax se révèle négative, l'abonné pourra faire le choix d'une connexion haut débit par satellite dans des conditions financières identiques. « Au final, chaque habitant, chaque foyer, se verra proposer une solution haut débit », conclut le directeur de Mélisa. « Aucun habitant ne restera au bord des autoroutes de l'Internet ».

(*) Jusqu'au 30 juin 2010

(**) Prix d'un appel local

ÉTAT CIVIL ANNÉE 2009

Naissances

- Victor HERRERA né le 29 décembre 2008
- Aurane LAFFINEUR née le 07 janvier 2009
- Quentin BATTENHAUSER né le 13 janvier 2009
- Louis PIAU né le 16 janvier 2009
- Margot METOIS née le 18 janvier 2009
- Tom LESUR né le 07 février 2009
- Colombe MENARD née le 13 février 2009
- Théo RABOUIN né le 18 mars 2009
- Jason CIROT né le 06 avril 2009
- Morgan TATIGNE né le 10 avril 2009
- Jules CORNILLEAU né le 15 avril 2009
- Adèle MARTIN née le 30 avril 2009
- Maëlys MARTIN née le 30 avril 2009
- Ilyès BOURY né le 30 mai 2009
- Clélia BOUSSAULT née le 04 juin 2009
- Maxime DEBLIQUI né le 21 juillet 2009
- Luana PROD'HOMME née le 04 août 2009
- Lana MARCHAND né le 04 août 2009
- Gabin VON BOTHMER né le 09 août 2009
- Aolia RAGOT né le 16 août 2009
- Marius HAUDEBAULT né le 18 septembre 2009
- Alexis NATU né le 28 septembre 2009
- Léo VANNIER né le 23 octobre 2009



Mariages

- Fabien METIVIER et Stéphanie BELOUARD mariés le 18 avril 2009
- Guy BOSSE et Pétri SCHOUTEN mariés le 25 avril 2009
- Fabien GRUAU et Angélique BLANCHARD mariés le 13 juin 2009
- Maxime CHOISNET et Edith CHOUTEAU mariés le 13 juin 2009
- Fabrice BRUNET et Stéphanie AYREAULT mariés le 13 juin 2009
- David GONCALVES et Laëtitia LUSSAGNET mariés le 20 juin 2009
- François CALVEZ et Natacha BLOUIN mariés le 27 juin 2009
- Franck LEBOSSÉ et Valérie DELAUNAY mariés le 04 juillet 2009
- Sébastien MANDOTE et Sandra GLASSE mariés le 11 juillet 2009
- Eric MENARD et Florina BABUS mariés le 11 juillet 2009
- Yohann MOREAU et Laurence MOUSSARD mariés le 25 juillet 2009
- Brice VIOT et Sonia PINTO mariés le 01er août 2009
- Maxime RAGUENEAU et Virginia GUITTON mariés le 08 août 2009
- Alan LE GOFF et Frédérique ASCIAK mariés le 22 août 2009
- François PENNEROUX et Johana BISEUX mariés le 29 août 2009
- Sébastien GUITTEAU et Vanessa HIVERT mariés le 29 août 2009
- Camille BLATEAU et Yi-Chieh CHEN mariés le 17 octobre 2009



Décès

- Huguette BURON décédée le 27 novembre 2008
- Anne-Marie GOULU décédée le 05 décembre 2008
- Joseph BOISSEAU décédé le 08 décembre 2008
- Marie LEVEQUE décédée le 15 décembre 2008
- Claire MORTIER décédée le 24 décembre 2008
- Nicole PERINELLE décédée le 09 janvier 2009
- Yvonne TOSNA décédée le 12 janvier 2009
- Arsène CHAUVINEAU décédé le 13 janvier 2009
- Josette BERGERON décédée le 23 janvier 2009
- Urbain MARIE décédé le 22 janvier 2009
- Bernard DION décédé le 23 janvier 2009
- Jean BRAUER décédé le 05 février 2009
- Lucienne HUET décédée le 21 février 2009
- Madeleine BOHR décédée le 11 mars 2009
- Suzanne BILLY décédée le 27 mars 2009
- Jean LECAN décédé le 04 avril 2009
- Odette RAVENEAU décédée le 06 avril 2009
- Jeanne CHAUVEAU décédée le 14 avril 2009
- Odile QUELEN décédée le 18 avril 2009
- Yvonne LEMASSON décédée le 23 avril 2009
- Berthe FREZEAU décédée le 03 mai 2009
- Roger DESPRES décédé le 21 mai 2009
- Marceau LERICHE décédé le 04 juin 2009
- Pierre RAVARD décédé le 02 juillet 2009
- Roger PAUMIER décédé le 11 juillet 2009
- Marie-Louise BIDET décédée le 16 juillet 2009
- Marthe GAUTRE décédée le 17 juillet 2009
- Germaine RIMBAULT décédée le 27 juillet 2009
- Paulette GIRARD décédée le 29 juillet 2009
- Jean LEGEAY décédé le 30 juillet 2009
- Joséphine PLUMEJEAU décédée le 16 août 2009
- Françoise HASBROUCQ décédée le 24 août 2009
- Germaine CHOISEAU décédée le 20 septembre 2009
- Eugène DRAPPIER décédée le 28 septembre 2009
- Marie CHABOY décédée le 29 septembre 2009
- Rachel RICOU décédée le 04 octobre 2009
- Nicole BRISSET décédée le 18 octobre 2009



Appels d'urgence

Samu	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17 ou 02 41 51 81 06
Centre Anti-Poisons	02 41 48 21 21
Association des Médecins	02 41 33 16 33

Services Publics

EDF Dépannage	0810 333 049
Syndicat d'eau (Ville)	02 41 51 27 86
Compagnie des Eaux VEOLIA (Hameaux)	0 811 902 902

La Poste :

ouvert de 9h à 12h15 et de 14h30 à 17h15
(dernière levée à 16h). Le samedi 9h-12h (levée à 13h)

Trésor Public :

rue Napoléon - 02 41 51 81 27

Service Santé

Médecins :

Dr ARINO et Dr BODET-RICHER
02 41 59 44 91 Cabinet médical, 7 square du Marais
Dr RIPOCHE,
02 41 38 09 42 - 6 place du 8 mai

Infirmières :

Mme AUBRY & Mme FILMON
02 41 51 82 61 - 26 rue de l'ancienne mairie
Mme RAHON
02 41 51 27 22 - 2 route de Louerre

Kinésithérapeute :

M. BÉNA
02 41 38 02 34 - 1 Chemin du Mardron

Dentiste :

Dr DERACHE
02 41 53 75 82 - 2 impasse des Tilleuls.

Pharmacie de l'Avort (BLATEAU-GIFFARD)

02 41 51 81 37 - 5 rue de la poste

Maison de Retraite St Vétérin :

02 41 51 81 14 - 4 rue de la Croix de Mission

SARL PALLUET, Ambulances Gennes - Les Rosiers:

02 41 38 00 57 - 14 route de Saumur.

Culte Catholique

Presbytère : 2 place St Vétérin - 02 41 51 81 21
Curé de la paroisse : Abbé Dominique RAIMBAULT
Permanences du secrétariat le mardi et le jeudi matin

Enseignement

Collège Paul Eluard:

02 41 51 80 52 - 7 rue du collège
Principal : M. RAFFI
Principale Adjointe : Mme FOURQUIER

Écoles primaire et maternelle publiques :

02 41 51 81 39 - Fax : 02 41 38 01 99
5 rue des écoles
Directrice : Mme VALES

École privée St Michel :

02 41 51 84 41 - 2 route de Doué
Directrice : Mme FRESNEAU Nadine

École privée Notre-Dame :

02 41 51 94 60 - 23 rue de l'ancienne mairie
Directrice : Mme BARRE-LEDUC

Les écoles maternelles et primaires de Gennes
représentent 279 élèves

CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION DU VERGER

11 avenue des cadets de Saumur
02 41 38 07 30
Président : M. VINSONNEAU Philippe
Directeur : Mme CESBRON Annabelle

Bibliothèque municipale

Château de la Roche - Gennes - 02 41 51 09 88
Bibliothécaire : Mme PROVOST
Horaires : Mardi de 10 h 00 à 12 h 00
Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00
Vendredi de 16 h 30 à 18 h 45
Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Marchés

Mardi matin, Place du 8 Mai à Gennes

Déchetterie

Route de Doué à Gennes
Horaires d'ouverture de la Déchetterie
Lundi, mercredi, vendredi : de 14 h 30 à 18 heures
Samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 heures
Collecte des ferrailles :
le 2^e mercredi du mois et le 4^e samedi du mois

Accueil de Loisirs

4 allée des Salpêtriers 49350 GENNES
02 41 38 06 43

Office du Tourisme

Communauté de Communes
02 41 51 84 14

Plan de Gennevilliers



Photos : Associations - Gilbert BOISBOUVIER - Yannick GASNIER

Directeur de la publication : Jean-Yves Fulneau

Réalisé par la Commission Information Communication :

Mylène DA SILVA, Gilbert BOISBOUVIER, Antoine DEGUEN, Jacques DOIDIC, Yannick GASNIER, Joss MATHIOT

